PROCÉDURE NEGOCIEE OUVERTE

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR LES LOUEURS COTE SUISSE

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE **-** Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – www.euroairport.com

Type de marché : Travaux - **Lieu d'exécution et de livraison :** Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Description succincte : Le projet a pour objet de construire un bâtiment destiné aux loueurs côté suisse sur le parking S13 existant au Sud de la plateforme, permettant la préparation des véhicules, d'une zone de lavage avec portique et zone haute pression, d'un tunnel de lavage et d'une voie de giration pour camion porte-voitures.

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL) : https://www.marches-securises.fr/

Information sur les lots :

Le marché est divisé en 15 lots, traités en marchés séparés, comme suit :

Lot	Intitulé	Lot	Intitulé
1	Terrassements généraux / VRD	9	Plâtrerie / Faux-plafonds
2	Gros-œuvre	10	Menuiserie intérieure
3	Structure bois	11	Chape - Carrelage - Faïence
4	Echafaudages	12	Peinture intérieure - Nettoyage
5	Couverture / Etanchéité	13	Chauffage - Ventilation - Sanitaire
6	Menuiseries extérieures	14	Electricité
7	Portes sectionnelles	15	Equipements de lavage véhicule – Tunnel – Portique – Haute Pression
8	Serrurerie		

Les candidats peuvent postuler pour un ou plusieurs lots. Ils doivent répondre à la totalité du ou des lots choisis.

Durée du marché : 15 mois. Démarrage prévisionnel : Avril 2027.

Conditions de participation : Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du règlement de la consultation (RC)

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES RÉPONSES : **14/01/2027 avant 13h00**
Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC.

Délai de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de leur remise.

Cautionnement et garanties exigés : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Critères d'attribution : Se référer à l'article 6.1 du RC

Procédure : Procédure négociée ouverte définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Langues : Se référer à l'article 3.2 du RC.

Informations complémentaires : voir article 7 du RC

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel. : +33 3 88 21 23 23 – Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 23/11/2026